

Paris, le 14 février 2024

Reçue à Matignon, la FFMKR demande « de l'action, de l'action et encore de l'action » pour les kinésithérapeutes

Ce mercredi 14 février, la FFMKR, premier syndicat de kinésithérapeutes, a été reçue à Matignon par la conseillère du Premier ministre chargée des questions de santé, Cécile Lambert.

Alors que des signaux envoyés par les pouvoirs publics (passage de 25€ à 30€ de la consultation de médecine générale en déclarant qu'il s'agissait d'un « rééquilibrage après deux ans de forte inflation à 5% », prise en charge de pratiques non conventionnelles par la CPAM 77) provoquent l'incompréhension sur le terrain, la FFMKR a insisté sur la nécessité d'agir pour le pouvoir d'achat des kinésithérapeutes.

Malgré les revalorisations liées à l'avenant 7 qui ne s'appliqueront qu'à partir du 22 février prochain, la lourde inflation subie par les kinésithérapeutes impose des mesures fortes. La FFMKR a ainsi formulé les demandes qui seront également adressées à la CNAM dans les prochains jours, à savoir :

- Le resserrement du calendrier de revalorisations conventionnelles ;
- L'indexation de la lettre clé sur l'inflation.

La FFMKR a également rappelé ses demandes fortes pour cette année 2024, à savoir :

- L'ouverture de l'accès direct à tous les kinésithérapeutes, et en attendant, la publication du décret permettant l'accès direct en CPTS ;
- L'ouverture aux kinésithérapeutes de la prescription d'activité physique adaptée (APA) ;
- La mise à jour de la liste de produits de santé prescriptibles par les kinésithérapeutes, conformément à la loi Rist de 2021 ;
- L'intégration pleine et entière des kinésithérapeutes dans les politiques de Bien-vieillir, notamment par le déploiement de postes de kinésithérapeutes coordonnateurs ;
- L'évolution de la kinésithérapie vers le statut de profession médicale à compétences définies.

La FFMKR a rappelé avec force que les kinésithérapeutes sont une chance pour la santé des Français, et que dans un contexte de vieillissement de la population, d'explosion des maladies chroniques et d'épidémie de sédentarité, il est essentiel de valoriser leur travail et de leur faire confiance.

La FFMKR attend d'être reçue par la ministre du Travail, de la Santé et des Solidarités ainsi que par le ministre délégué chargé de la Santé et de la Prévention afin de continuer le travail en vue d'obtenir des avancées concrètes pour les kinésithérapeutes.

Contacts presse :

Sébastien GUÉRARD – Président – president@ffmkr.org – 06 03 85 96 28

Vincent DAËL – Délégué général – v.dael@ffmkr.org – 06 62 02 34 60